



**Monsieur le Gouverneur de la province de Liège
a le plaisir de vous inviter au TE DEUM, qui sera chanté à 11h00,
le lundi 21 juillet 2025 en la Cathédrale Saint-Paul de Liège.**

**A l'issue de celui-ci, le Collège provincial aura l'honneur de vous recevoir
pour une réception qui sera donnée, dans la Salle à Manger de l'Hôtel provincial,
Place Saint-Lambert – 18A à 4000 Liège.**

Programme :

- 09h30 : Accueil des Autorités au « Monument Charles Rogier » ;
- 09h45 : Dépôts de fleurs au « Monument Charles Rogier », « Aux Libertés Liégeoises » et au « Monument National à la Résistance » ;
- 10h30 : Accueil à la Cathédrale Saint-Paul et entrée suivant l'ordre protocolaire ;
- 11h00 : Célébration du TE DEUM ;
- 11h50 : Accueil au Palais provincial : Place Saint Lambert, 18 A Liège ;
- 12h00 : Réception dans la Salle à Manger de l'Hôtel provincial.

Pour la bonne organisation, **il est indispensable de bien vouloir confirmer ou infirmer votre participation au moyen du bulletin-réponse joint en annexe avant le vendredi 11 juillet 2025.**

L'accès se fera via la Grande Cour du Palais des Princes-Evêques où, grâce à l'aimable autorisation de Madame la Première Présidente de la Cour d'Appel, le stationnement sera autorisé.

Pour le Collège provincial,

Pierre BROOZE

Directeur général
provincial

Katty FIRQUET

Députée provinciale -
Présidente

Hervé JAMAR

Gouverneur